



Published on *Ville de Louvres* (<http://www.ville-louvres.fr>)

[Accueil](#) > Légalisation de signature

À qui s'adresser ?

Mairie du domicile

Comment procéder ?

Se présenter avec la pièce à légaliser. Celle-ci sera signée devant un agent de la mairie pour contrôle de la signature et contre-signée par la mairie pour attester officiellement du contrôle.

Pièces justificatives

- Pièce d'identité avec photo et signature (CNI, passeport, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile

Pour aller plus loin

[Toutes les informations sur la légalisation de signature sur Service-public.fr](#) ^[1]

Source URL (modified on 21/09/2017 - 14:33): <http://www.ville-louvres.fr/article/legalisation-signature>

Liens

[1] <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1411.xhtml>